

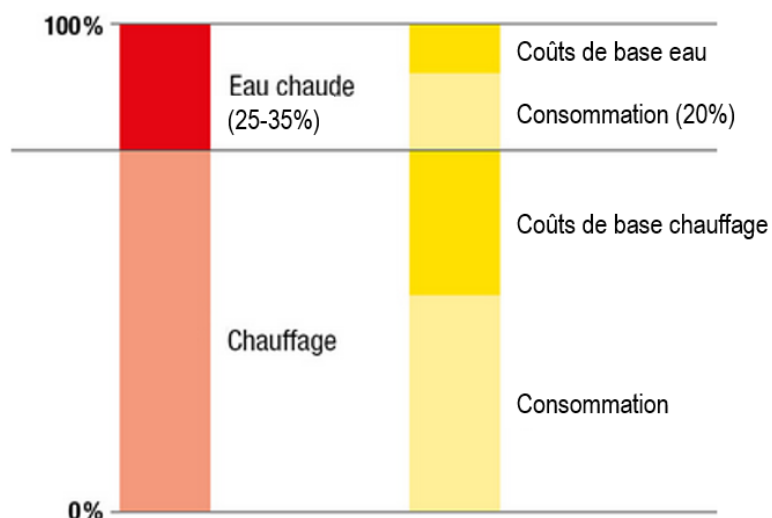
Annexe 3

Aspects énergétiques

Le potentiel d'économie d'énergie, par type de bâtiment ou non, est plus complexe à évaluer. Il va dépendre principalement du mode de chauffage de l'eau (électricité/PAC, CAD, mazout, gaz, ...).

Sur la base du mix actuel de chauffage des bâtiments évalué par les SIL, l'empreinte carbone est 17 fois plus grande ($17 \text{ kg CO}_2/\text{m}^3$) pour l'eau chaude sanitaire (ECS), par rapport à l'eau distribuée. Ainsi, du point de vue environnemental, même si le volume d'ECS consommé ne représente que 27% (cf. annexe 4) du total de l'eau, sa charge environnementale avoisine 87%, pour seulement 13% en finalité à l'eau froide. Donc toute économie sur la consommation d'ECS aura un impact démultiplié par rapport à une économie d'eau froide.

Cependant, l'impact financier des économies pouvant être réalisées sur l'ECS apparaît être négligeable sur l'ensemble des charges liées au poste « chauffage » d'un bâtiment. En effet, toute économie réalisée sur la consommation d'eau chaude se reportera sur la part variable des coûts de chauffage liée à la consommation pour l'ECS, qui représente environ 20% des coûts totaux de chauffage (cf. graphique ci-dessous). En appliquant le pourcentage théorique de réduction de consommation pouvant être induit par l'installation de compteurs individuels, l'économie possible sur les charges liées au chauffage s'élève théoriquement à moins de 3% ($20\% \times 14\%^1$). Dans ce contexte, le potentiel d'économie, tant financier qu'énergétique, est *a priori* plus important et relevant sur la partie chauffage du bâtiment.



Graphique 1 : répartition des frais liés au décompte de chauffage (sources : OFEN, ASC)

¹ cf annexe 5